

**République Démocratique du Congo**  
**Ministère des Finances**  
**Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles**  
**« La CFEF »**

**Projet d'Appui à la Relance de l'Economie Congolaise, PAREC**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT n°02/AMI/MINFIN/CFEF/PAREC**

**SERVICES DE CONSULTANTS - FIRMES**

**TERMES DE REFERENCE**

Secteur : **Gouvernance**  
Référence de l'accord de financement : **Don FAD n°2100155041218**  
N° d'Identification du Projet : **P-CD-KF0-012**  
Date de publication : **29 novembre 2022**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement auprès du Fonds Africain de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Relance Economique Congolaise, PAREC en sigle, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel au Ministère du Plan dans la mise en œuvre des réformes ciblées relatives à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion des investissements en République Démocratique du Congo.

Les services prévus au titre du contrat comprennent les prestations ci-après :

- Rendre opérationnel le système d'information de gestion des investissements publics et privés, sur la base des recommandations du FMI ;
- Réviser le Code des investissements ;
- Renforcer les capacités institutionnelles de l'ANAPI ;
- Renforcer les capacités institutionnelles du Guichet Unique de création d'entreprises (GUCE) ;
- Rendre opérationnelle l'Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé (UC-PPP), et de disposer des autres mesures d'application de la Loi sur les PPP, ainsi que celles relatives à la sous-traitance.

La mission s'exécutera à Kinshasa pendant une durée ne dépassant pas trente-six (36) mois. Toutefois, elle couvrira tout le territoire national et comprendra des déplacements sur de longues durées dans les provinces ciblées pour réaliser les prestations relevant de celles-ci.

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ». L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les termes de références (TDR), à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8h00 à 17h00' (heure locale, TU+1).**

